

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N°1/02 DU 28 NOVEMBRE 2025 PORTANT RATIFICATION PAR LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD-CADRE DE COOPERATION
ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET LE
GOUVERNEMENT DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO, SIGNE A PARIS,
LE 05 OCTOBRE 2024

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE :

Article 1 : L'Accord-Cadre de Coopération entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la Principauté de Monaco, signé à Paris, le 05 octobre 2024, est ratifié par la République du Burundi.

Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Gitega, le 28 novembre 2025

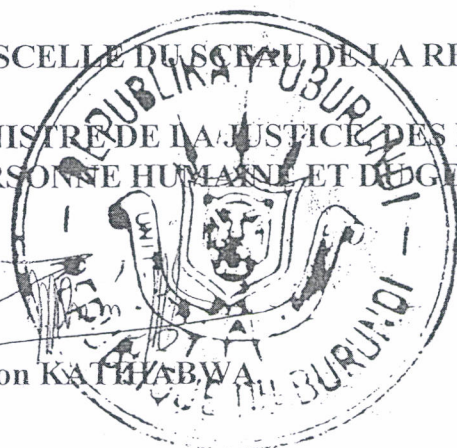
EVARISTE NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

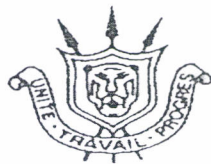
VU ET SCELLE DU SCAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE DES DROITS DE
LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE,

Arthémon KATIBWA



REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI
DE L'ACCORD-CADRE DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET LE GOUVERNEMENT DE LA
PRINCIPAUTE DE MONACO, SIGNE A PARIS, LE 05 OCTOBRE 2024**

Nous, Evariste NDAYISHIMIYE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,

Ayant vu et examiné l'Accord-Cadre de Coopération entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la Principauté de Monaco, signé à Paris, le 05 octobre 2024 ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé.

EN FOI DE QUOI, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Gitega, le 28 novembre 2025

EVARISTE NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE
LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE,

Arthémon KATITABWA.

